SAINT-DAMASE

Fière de son histoire

Volume # 03 | Journal municipal de Saint-Damase | Mars 2020

Défi Santé

Les lundis **6-13-20** et **27 avril 2020 à 18 h 30**, au Complexe sportif Desjardins, vous êtes invités à vous joindre au club de Marche LES MOTIVÉS pour relever le DÉFI SANTÉ 2020.

Chacun des lundis, notre objectif est de 100 personnes !

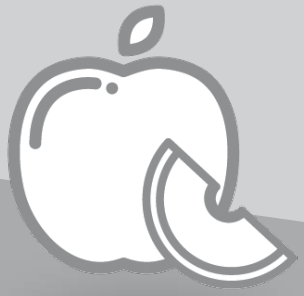

Un trajet de 30 minutes ou 1 heure vous est proposé.
Donnez-vous la chance de faire le premier pas vers la santé.

C'est un rendez-vous pour avoir un village en forme et en santé !

CLUB DE marche
Les motivés

COVID-19, *le journal a été produit avant les dernières nouvelles.*
Veuillez vous référer aux différents organismes concernant les dates ou annulations. Merci

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMASE

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

Ginette Boulay - *Aldy*

- Orthothérapie
- Massage détente
- Massage de la femme enceinte
- Certificats cadeaux

450 797-1153

243, rang Saint-Louis
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

20 ans d'expérience

Membre
mon réseau
Association professionnelle des massothérapeutes spécialisés du Québec

FR Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES

Francis Roy, *propriétaire*
Fabrication & vente de portes et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

Depuis 1968
191 St-Laurent, St-Damase
Québec, J0H 1HJ0
Fax: (450)797-1163
Email: jdctransport@cgocable.ca
CHOQUETTE
TRANSPORT INC.
St-Damase
450-797-2202

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388
Téléc. : 450 797-2486
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions
NOUVEAU : Alignement

Sonic Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Chez Vic depuis 1989
Marc Beauregard, prop.
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

La Coop des Montérégiennes
79, rue Principale
St-Damase Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3322
1 855 551-2667

CONSTRUCTION LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
237, rue Jodoin
Saint-Damase, Qc J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
Téléphone
450 797-2458
Télécopieur
450 797-2299
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

Réfrigération Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale

NOUVEAU NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE

Estimation gratuite • Ventre et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny • Tél. : 450 797-2134 • Cell. : 450 223-0713

CENTRE DE BEAUTÉ Murielle
Esthétique
Bronzage (18 ans et plus)
Soin des pieds
Électrolyse
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Christian Martin
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

District électoral du Clocher : Monsieur Alain Robert
District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Alain Robert et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Alain Robert
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341
Télécopieur : 450 797-3543
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES
URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 15 à 20 h 15
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 14 h à 16 h et 18 h 15 à 20 h 15
Samedi : 10 h à midi

LE CONSEIL
VOUS INFORME

Citoyennes et citoyens
de Saint-Damase,

Semaine de relâche 2020
Je tiens à remercier les jeunes d'avoir participé en grand nombre aux activités lors de la semaine de relâche. C'est intéressant de constater que plusieurs sont venus s'amuser entre amis. 150 jeunes ont participé au bingo du jeudi et de nombreux prix furent gagnés créant ainsi des heureux.

Patinoires extérieures,
Plusieurs d'entre vous sont venus patiner et jouer au hockey tout au long de l'hiver sur nos patinoires. Merci à notre personnel qui a dû s'adapter à dame nature à quelques reprises afin que les patinoires puissent vous accueillir.

Défi Santé, du 1er au 30 avril,
Vous avez le goût de participer au défi Santé cette année ? Joignez-vous au club de marche, les 6, 13, 20 et 27 avril 2020 dès 18 h 30.

Loi sur les chiens dangereux :
Le 3 mars dernier, la loi 128 est entrée en vigueur obligeant les propriétaires de chien à certaines obligations, et ce pour tout le Québec. Les municipalités ont l'obligation de faire appliquer cette nouvelle règlementation et dans notre cas nous avons mandaté la SPAD. Pour information supplémentaire, voir l'article ce mois-ci dans le journal.

Félicitations Ferme Martin Lussier senc
La Ferme Martin Lussier senc, ferme laitière, du rang Bas-Corbin, a reçu un hommage lors du 31e Gala du Club de l'excellence d'Agropur pour avoir enregistré les meilleurs résultats en matière de qualité de lait. C'est la septième fois que cette ferme figure en tête du classement régional. Bravo !

Avez-vous vérifié votre clapet anti-retour ?
Avec la fonte des neiges et la pluie au cours des prochaines semaines, il est de mise de faire les vérifications nécessaires afin de s'assurer que vos clapets anti-retour seront fonctionnels. Cette vérification doit être faite annuellement.

Bon printemps et bon temps des sucres !

Christian Martin,
maire

PROCÈS-VERBAL | Assemblée du 3 mars 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 3 mars 2020, à 19 h 30, à la mairie.

Sont présents, madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également, présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

ADOPTION DES COMPTES AU 29 FÉVRIER 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes payés et à payer au 29 février 2020, au montant de 394 732 $ soit approuvé.

Que ce bordereau portant le numéro 2020-03-020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

MANDAT - CATÉGORIES IMMEUBLES INDUSTRIELS -IDENTIFICATION

CONSIDÉRANT QU'une demande doit être adressée aux évaluateurs en vue de la préparation du prochain rôle triennal 2021-2022-2023 pour la confirmation des catégories d'immeubles pour le régime à taux variés;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.29 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité peut fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories déterminées à l'article 244.30 de cette même loi ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit effectuer la mise au rôle des immeubles appartenant à la catégorie des immeubles industriels visée par l'article 244.34 de la *Loi sur la fiscalité municipale.*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer à l'article 57.1.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale,*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Damase demande à la MRC des Maskoutains de confier à la firme Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés le mandat d'identifier chaque unité d'évaluation appartenant aux catégories des immeubles industriels, selon le contrat qu'elle a avec cette firme en vertu de la résolution numéro 18-09-255 adoptée le 12 septembre 2018.

QUE la tarification appliquée pour ce mandat soit effectuée par matricule identifié et selon les tarifs en vigueur pour l'année 2020 selon les dossiers avec ou sans inspection.

ADOPTÉE

DEMANDE À LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE LA RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans.

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c.E-2.2).

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale.

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division.

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

ADOPTÉE

ADDENDA À L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PRÉVENTIVE DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX DU DISTRICT ÉLECTORAL DE DRUMMONDVILLE (SPAD (Encadrement des chiens dangereux) -AUTORISATION SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'adoption par le Gouvernement du Québec de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, et son règlement d'application, dont l'entrée en vigueur est le 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'entente relative à la l'opération de la fourrière municipale par la SPAD signée avec la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) le 11 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite confier à la SPAD la responsabilité d'appliquer et d'assurer le respect du règlement ci-haut mentionné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'addenda à l'entente avec la SPAD signée le 11 novembre 2019 relativement à l'encadrement des chiens dangereux et d'inclure l'annexe A relativement aux frais payables par le citoyen.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 502 000 $ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 MARS 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint Damase souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 502 000 $ qui sera réalisé le 10 mars 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
78	132 300 $
108	645 700 $
108	724 000 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 78 et 108, la Municipalité de Saint Damase souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Date d'ouverture :	3 mars 2020
Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h
Échéance moyenne :	3 ans et 10 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec
Date d'émission :	10 mars 2020
Montant :	1 502 000 $

Il est proposé par monsieur le conseil, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 mars 2020;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 10 mars et le 10 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire trésorierère;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	**173 900 $**	
2022.	**178 500 $**	
2023.	**183 400 $**	
2024.	**188 200 $**	
2025.	**193 500 $**	**(à payer en 2025)**
2025.	**584 500 $**	**(à renouveler)**

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéro 78 et 108 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 mars 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

TERME DE L'EMPRUNT- REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 78 ET 108 – ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Damase a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 mars 2020, au montant de 1 502 000 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 BANQUE ROYALE DU CANADA

173 900 $	2,06000 %	2021
178 500 $	2,06000 %	2022
183 400 $	2,06000 %	2023
188 200 $	2,06000 %	2024
778 000 $	2,06000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,06000 %

2 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

173 900 $	1,70000 %	2021
178 500 $	1,70000 %	2022
183 400 $	1,70000 %	2023
188 200 $	1,75000 %	2024
778 000 $	1,85000 %	2025

Prix : 98,94900 Coût réel : 2,09791 %

3 CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT HYACINTHE

173 900 $	2,25000 %	2021
178 500 $	2,25000 %	2022
183 400 $	2,25000 %	2023
188 200 $	2,25000 %	2024
778 000 $	2,25000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,25000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint Damase accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 10 mars 2020 au montant de 1 502 000 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 78 et 108. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans;**

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui ci.

ADOPTÉE

AUTORISATION DE SIGNATURE AUX SERVICES BANCAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA SUITE À L'ÉMISSION D'UN BILLET D'UN MONTANT DE 1 502 000 $

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert et résolu à l'unanimité

QUE BANQUE ROYALE DU CANADA (« Banque

Royale ») est par les présentes nommée la banque du client.

QUE le maire, monsieur Christian Martin et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Johanne Beauregard, ont l'autorisation d'agir au nom du client pour :

(a) retirer des fonds ou ordonner que des fonds soient virés des comptes du client par quelque moyen que ce soit, notamment en établissant, tirant, acceptant, endossant ou signant des chèques, des billets à ordre, des lettres de change, des ordres de paiement d'espèces ou d'autres effets ou en donnant d'autres instructions ;

(b) signer toute convention ou autre document ou instrument établi avec Banque Royale ou en faveur de celle-ci, y compris des conventions et contrats relatifs aux produits et aux services fournis au client par Banque Royale; et

(c) poser, ou autoriser une ou plusieurs personnes à poser, l'un ou l'autre des actes suivants :

(i) recevoir de Banque Royale toutes espèces ou tout titre, instrument ou autre bien du client détenus par Banque Royale, en garde ou à titre de garantie, ou donner des directives à Banque Royale pour la remise ou le transfert de telles espèces, de tels titres, de tels instruments ou de tels autres biens à toute personne désignée dans de telles directives ;

(ii) déposer, négocier ou transférer à Banque Royale, au crédit du client, des espèces ou tout titre, instrument et autre bien et, à ces fins, les endosser au nom du client (au moyen d'un timbre en caoutchouc ou autrement), ou de tout autre nom sous lequel le client exerce ses activités ;

(iii) donner instruction à Banque Royale, par quelque moyen que ce soit, de débiter les comptes de tiers pour dépôt au crédit du client ; et

(iv) recevoir des relevés, des instruments et d'autres effets (y compris des chèques payés) et documents ayant trait aux comptes du client à Banque Royale ou à tout service de Banque Royale, et régler et approuver les comptes du client à Banque Royale.

3. Les instruments, instructions, conventions (notamment des contrats pour les produits ou services fournis par Banque Royale) et documents établis, tirés, acceptés, endossés ou signés (sous le sceau de la compagnie ou autrement) comme il est prévu dans la présente résolution et remis à Banque Royale par toute personne, aient plein effet et obligent le client ; Banque Royale est, par les présentes, autorisée à agir sur la foi de ces documents et effets et à y donner suite.

4. Banque Royale recevra :

(a) une copie de la présente résolution; et

(b) une liste approuvée des personnes autorisées par la présente résolution à agir au nom du client, ainsi qu'un avis écrit de toute modification apportée à cette liste ainsi que des spécimens de leur signature ;

ces documents doivent être certifiés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière du client; et

(c) une liste de toutes les autorisations accordées en vertu du paragraphe 2c) de la présente résolution.

5. Tout document fourni à Banque Royale conformément à l'article 4 de la présente résolution aura force obligatoire pour le client jusqu'à ce qu'un nouveau document écrit abrogeant ou remplaçant le précédent soit reçu par la succursale ou l'agence de Banque Royale où le client détient un compte, et sa réception dûment accusée par écrit.

ADOPTÉE

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL – DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA MONTÉRÉGIE EST

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à *« assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC »*;

CONSIDÉRANT que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Damase souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyée par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Damase à permettre à ses citoyens, au nombre de 2 521, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2020.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale, et d'autoriser le préfet ou, en son

absence, le préfet suppléant, ainsi que le greffier ou, en son absence, le directeur général, à signer tout document relatif à la présente affaire.

ADOPTÉE

ÉTAT DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 3 MARS 2020

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal du Québec stipulant qu'un état mentionnant les noms et états des taxes municipales dues à la municipalité doit être déposé au conseil municipal pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires ont pris des ententes de paiement et que ces ententes sont respectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'approuver l'état des taxes municipales à recevoir en date du 3 mars 2020;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire parvenir un avis aux propriétaires ayant des taxes non payées pour l'année 2018, n'ayant pas d'entente de paiement, un dernier avis de taxes impayées avant l'envoi du dossier à la MRC des Maskoutains, le 19 mars prochain;

QU'après cette date, aucun paiement ne pourra être enregistré à la municipalité, mais uniquement à la MRC des Maskoutains avec des frais supplémentaires de perception.

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR LE PAVAGE MÉCANISÉ ET MANUEL DES RUES, ROUTES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le devis pour le rapiéçage mécanisé et manuel pour la saison 2020 est présenté à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'envoi du devis pour le pavage mécanisé et manuel auprès de différents entrepreneurs;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres;

QUE l'ouverture des soumissions aura lieu le mercredi 25 mars 2020, à 11 h, à la mairie, au 115, rue Saint-Étienne, à Saint-Damase.

ADOPTÉE

APPROBATION DU DEVIS POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT le devis présenté pour le marquage de la chaussée pour la saison 2020, pour les lignes de rives et d'arrêt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire parvenir à différents entrepreneurs le devis préparé à cet effet;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit nommée responsable en octroi de contrat afin de fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres;

QUE l'ouverture des soumissions aura lieu le mercredi 25 mars 2020 à 10 H 30, à la mairie située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

ADOPTÉE

ACHAT D'UNE POMPE 4'' USAGÉE SUR REMORQUE

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir une pompe usagée sur remorque;

CONSIDÉRANT les recherches effectuées et l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une pompe usagée de 4'', diésel sur remorque de marque Godwin QM028025, modèle CD100M, année 2012, selon l'offre d'achat datée du 6 février 2020, de Location d'équipement Battlefield, pour la somme de 17 800,00 $ plus taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles au poste budgétaire 23-055-10-721;

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME FIMEAU-Mise aux normes de l'usine de filtration

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

- la municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

- la municipalité s'engage à payer sa part des

coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

ADOPTÉE

ACHAT D'UN ORDINATEUR ET LOGICIEL POUR L'USINE DE FILTRATION

CONSIDÉRANT que l'ordinateur et le programme de gestion à l'usine de filtration doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT les recherches effectuées et l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité de procéder au remplacement de l'ordinateur de supervision et procéder à la mise à jour des logiciels Wonderware & Dream Report, à l'usine de filtration, selon la proposition datée du 12 février 2020, sous le numéro 19-106955-03_Rev.1, de la compagnie Groupe LML Ltée;

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles au poste budgétaire 02-412-00-526

ADOPTÉE

NOMINATION INSPECTEUR MUNICIPAL, INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET INSPECTEUR RÉGIONAL ADJOINT RELATIVEMENT À LA PROTECTION DES BOISÉS – GESTIM

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase a confié un mandat à la firme Gestim inc. pour le service d'inspection municipale;

CONSIDÉRANT QU'au fil des années, plusieurs résolutions ont été adoptées pour la nomination des inspecteurs;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour la liste du personnel autorisé à agir à titre d'inspecteur municipal, inspecteur municipal en bâtiment, inspecteur régional adjoint relativement à la protection des boisés et personne désignée en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales;*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que les personnes suivantes :

Monsieur Julien Dulude
Monsieur Alexandre Thibault
Monsieur Jules Brunelle-Marineau
Monsieur Samuel Grenier
Madame Anne-Marie Pariseault

soient nommées et autorisées à agir à titre d'inspecteur municipal, inspecteur municipal en bâtiment, inspecteur régional adjoint relativement à la protection des boisés selon le règlement régional numéro 05-164 et personne désignée en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*.

QUE la présente résolution abroge et remplace toutes résolutions antérieures traitant du même sujet.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL- SECTEUR « Ados » de la Biblio

CONSIDÉRANT l'absence de secteur pour les « Ados » dans la bibliothèque municipale et le souhait d'en faire la création;

CONSIDÉRANT l'importance d'attirer les adolescents à découvrir et poursuivre l'intérêt pour la culture en passant par la lecture, les revues numériques et des activités culturelles;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'ordinateur permettrait aux jeunes d'avoir un accès à l'internet haute vitesse et à des outils de communications, de travail et de jeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher , et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2020, fait par la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme du Fonds de développement rural; et

AUTORISER madame Chantal Reichel, responsable de la bibliothèque, à signer tout document relatif au projet « Secteur « Ados » de la Biblio », et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase;

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation - Loi modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Accusé réception de la résolution concernant le projet de loi 48;

Ministre de la Famille - Subvention de 2 6668 $ dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire;

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

VENTE PAR APPEL D'OFFRES VÉHICULE TOUT-TERRAIN (vtt) -RÉSULTAT

CONSIDÉRANT l'offre de vente du véhicule tout-terrain (vtt) publiée le 12 février 2020;

CONSIDÉRANT que cinq offres ont été reçues pour l'achat de ce véhicule;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'accepter la plus haute offre reçue de monsieur Germain Chabot, au montant de 1 660,00 plus TPS, pour la vente du véhicule tout-terrain Yamaha, année 2000.

QUE l'acquéreur doit acquitter le paiement du véhicule et effectuer le transfert d'immatriculation avant d'en prendre possession.

ADOPTÉE

APPUI-AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute

dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sans et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors des Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast et résolu à l'unanimité

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE ENCOURAGE LA population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

AVRIL 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 CLUB DE marche Biblio 14 h et 18 h 15	2 CLUB DE marche	3 *(recyclage)* Comptoir des bénévoles 9 h	4 Biblio 10 h
5 **Déjeuner Familial**	6 CLUB DE marche Mois Défi Santé Biblio 18 h 15	7 CLUB DE marche Séance conseil 19 h 30 Biblio 9 h 30	8 CLUB DE marche **Conférence Bibliothèque 19 h** Biblio 14 h et 18 h 15	9 CLUB DE marche	10 *(ordures)*	11 Comptoir des bénévoles 9 h Biblio 10 h
12 *Joyeuses Pâques*	13 CLUB DE marche Mois Défi Santé	14 CLUB DE marche Biblio 9 h 30	15 CLUB DE marche Conférence mont Rougemont 19 h **Bingo 19 h** Biblio 14 h et 18 h 15	16 CLUB DE marche	17 *(recyclage)*	18 Comptoir des bénévoles 9 h Biblio 10 h
19	20 CLUB DE marche Mois Défi Santé Biblio 18 h 15	21 CLUB DE marche Chevaliers de Colomb 19 h 30 Biblio 9 h 30	22 CLUB DE marche Biblio 14 h et 18 h 15	23 CLUB DE marche	24 *(ordures)*	25 Biblio 10 h
26	27 CLUB DE marche Mois Défi Santé Biblio 18 h 15	28 CLUB DE marche Biblio 9 h 30	29 CLUB DE marche Biblio 14 h et 18 h 15	30 CLUB DE marche		

AVIS AUX CITOYENS

Pour le congé de pâques, veuillez noter que
le bureau sera fermé

LE VENDREDI 10 AVRIL
AINSI QUE LUNDI LE 13 AVRIL.

Joyeuses Pâques !

AVIS AUX CITOYENS

Les préventions contre les infiltrations d'eau printanière

Clapet antiretour

Un clapet antiretour est un dispositif qui empêche les eaux d'égout d'un branchement d'égout principal surchargé de refouler dans le sous-sol. Un clapet convenablement posé doit se situer de manière à ce que le refoulement soit bloqué et qu'il ne trouve pas de débouché ailleurs dans le sous-sol, comme les éviers, les toilettes, les douches et les cuves à lessive.

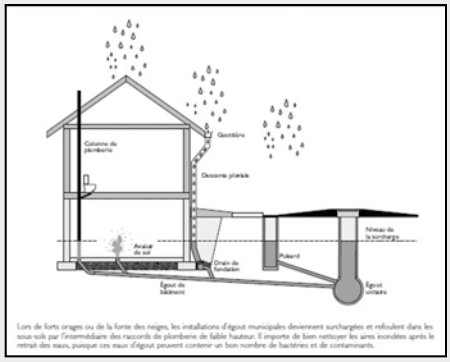

Lors de forts orages ou de la fonte des neiges, les installations d'égout municipales deviennent surchargées et refoulent dans les sous-sols par l'intermédiaire des raccords de plomberie de faible hauteur. Il importe de bien nettoyer les aires inondées après le retrait des eaux, puisque ces eaux d'égout peuvent contenir un bon nombre de bactéries et de contaminants.

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état, une soupape de sûreté (clapet antiretour) sur tous les branchements horizontaux afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet antiretour) conformément au règlement, la municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

- **Le clapet doit être accessible en tout temps.**

- **Vérifiez le clapet régulièrement et enlevez tout débris qui pourrait l'empêcher de se fermer convenablement. Lors d'orage ou coup d'eau printanier, évitez d'utiliser les accessoires sanitaires dans les sous-sols, afin que le clapet reste bien fermé durant cette période.**

NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL ENCADRANT LES CHIENS EN VIGUEUR DEPUIS LE 3 MARS 2020

Le gouvernement du Québec a adopté le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Ce règlement sera applicable partout au Québec et ce sont les municipalités locales qui sont chargées de son application sur leur territoire. **Pour la municipalité de Saint-Damase, c'est la SPAD qui s'occupera de l'application de celui-ci et des licences de chiens.** Voici les grandes lignes ci-dessous.

LICENCE

Le propriétaire ou gardien du chien, sauf un chien d'assistance, doit l'enregistrer auprès de la municipalité de sa résidence principale (donc à la SPAD) et acquitter les frais annuels fixés, et ce, dans les 30 jours de l'acquisition du chien ou de l'établissement de sa résidence principale ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. Les éleveurs de chiens doivent le faire lorsque le chien atteint l'âge de 6 mois. Le propriétaire reçoit une médaille pour le chien une fois l'enregistrement effectué au coût de 20 $. Cette médaille porte le numéro d'enregistrement du chien. **Un chien doit porter sa médaille afin d'être identifié en tout temps**.

LAISSE, LICOU ET HARNAIS

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser; Un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, chasse, exposition, compétition, cours de dressage). **Un chien de 20 kg et plus doit porter en tout temps un licou OU un harnais attaché à sa laisse, sauf pour un chien d'assistance**. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

N'hésitez pas à communiquer avec la SPAD pour toutes informations
concernant le règlement, les licences ou toutes plaintes : info@spad.ca

SpaD

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI
10 H – 18 H

SAMEDI ET DIMANCHE
FERMÉ

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 18 h 15 à 20 h 15 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 14 h à 16 h et de 18 h 15 à 20 h 15 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • Tél. : 450 797-3341 # 4010 • Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

Nouveautés Adultes

1 2 3 vies Recettes zéro gaspi

Mieux conserver ses aliments pour moins gaspiller

Le coach : L'histoire de Jacques Dussault

Victime 2117

La faute des autres v.1 Les rêves

La faute des autres v.2 Les réalités

Nouveautés Enfants

Crimes à la ferme V.2 La mystérieuse disparitions de vache

Billie Jazz V.7 Fantaisie sur glace

Minecraft : Les océans

Gangster V.6 Crime et chat qui ment

Super Chien V.3 Conte de deux minets

Raconte-moi Marc-André Fleury

Les légendaires Parodia V.5 Game drôle

Les Mythics V.8 Saint-Pétersbourg

Nouveautés Ados

La vie compliquée de Léa Olivier T.1 & 2

OMG ! v.9 As-tu entendu la rumeur ?

S'envoler, presque

La Passe-miroir V.1 & 2 Les Fiancés de l'hiver et les Disparus de Clairdelune

La Passe-Miroir v.3 La Mémoire de Babel

La Passe-Miroir v.4 La Tempête des échos

Heure de conte et coloriage

Lundi 6 avril à 18H30

La bibliothèque sera fermée le samedi 11 avril et le lundi 13 avril pour le congé de Pâques et nous serons fermés le 18 avril pour inventaire.

De plus la bibliothèque a sa propre page Facebook.

Rechercher Bibliothèque municipale de Saint-Damase.

Chantal Reichel, Responsable de la bibliothèque

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

DÉFISANTÉ

Nous vous invitons à vous inscrire sur le site de **Défisanté.ca** et de prendre comme résolution pour les 4 prochaines semaines d'aller marcher avec le club de marche Les Motivés qui sont au rendez-vous 4 jours semaine depuis maintenant 4 ans ! Nous vous lançons le **Défi** de venir marcher avec nous au moins pour les 4 prochains lundis d'avril soit les 6, 13, 20 et 27 de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 18 h 30 à 19 h, car il y a maintenant 2 groupes de marcheur. L'an passé nous n'avions pas réussi à atteindre notre objectif de 100 marcheurs ! Nous sommes passés près avec 92 personnes !

Vous pourrez aussi vous présenter le mardi et jeudi matin de 9 h à 10 h et le mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30 le départ se fait toujours du complexe sportif. C'est une belle façon de se mettre en forme et vous verrez vous ne voudrez plus arrêter !

SEMAINE DE RELÂCHE 2020

Après 4 ans sans faire d'activité autre que le bingo, il y a eu une semaine de relâche avec plusieurs activités et service de garde et je crois que les parents ont bien apprécié. Nous étions 75 à la sortie quilles/cinéma, 45 à la journée cirque au Complexe sportif, 66 à Val-Cartier, 150 au bingo le jeudi et 60 à la sortie Récréofun

Merci à nos commanditaires qui grâce à eux nous avons pu offrir des prix vraiment intéressants pour les parents ! Donc merci à : Le Gouvernement du Québec ministère de la Famille pour la commandite pour le service de garde que nous avons pu offrir gratuitement cette année, L'AFÉAS, Le Festival du maïs, Desjardins Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy Député de Saint-Hyacinthe, la FADOQ et les autobus Beauregard. ***Merci aux parents*** qui ont accompagné lors des sorties et aux moniteurs(trices) qui ont travaillé lors de cette semaine.

Je vous confirme qu'il y aura une semaine de relâche du 1er au 5 mars 2021 et je vais travailler fort pour pouvoir encore vous offrir de belles activités et au plus bas prix !

SOCCER MINEUR, DEK HOCKEY

Les inscriptions ont lieu les **23 et 24 mars**. Vous avez reçu toutes les informations par la poste.
N'oubliez pas de venir vous inscrire !

Le soccer est un sport complet et qui n'est pas du tout difficile à apprendre. Tout ce que vous devez faire, c'est d'être capable de frapper sur le ballon et de courir ! Pour *le Dek hockey* mineur ce sera la 2e saison cette année. J'aimerais beaucoup pouvoir avoir au moins le même nombre d'équipe et même une ou deux de plus !

ZUMBA ET CARDIO-MUSCU

Inscription pour la session printemps les **24 et 25 mars** au Complexe sportif. Session de 9 semaines du 20 avril au 20 juin.
Les cours offerts sont : lundi soir à 18 h 30 zumba et à 19 h 30 cardio/muscu avec Annabelle.
Le coût est de 65 $ pour un cours, 110 $ pour 2 cours. Possibilité de payer en 2 versements en chèque postdatés

Les cours sont donnés par le Studio FormeXpert.

JARDIN COMMUNAUTAIRE DES 3 MONTAGNES

Nous avons un très beau jardin communautaire. Il est situé sur la rue St-Joseph sur l'ancien terrain du centre communautaire. Nous avons 8 jardinets de 4 pieds par 12 pieds et le coût est seulement de 20 $ pour la saison. Nous en avons aussi 4 surélevés de 2 pieds par 8 pieds et le coût est de 10 $. Si cela vous intéresse, vous devez réserver votre place en téléphonant au 450 797-3341 poste 4013. Si nous avons plus de demandes que de jardinet, un tirage au sort aura lieu.

MassoThérapie
Julie Lamoureux

Nouvellement installée à la clinique médicale

188, rue Principale, Saint-Damase
514.865.1091

Rita fleuriste

460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe (Qc)
J2S 5J5
Tél. : 450 774-6152
1 800 337-6152
Fax : 450 771-7315
ritafleuriste@bellnet.ca • www.ritafleuriste.net

Physiothérapeute
Nathalie Beauregard

450 797-1111
188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0
• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin
Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au vendredi
9 h à 17 h sur appel

192, PRINCIPALE
ST-DAMASE Qc J0H 1J0
450 797-3385

Proxim
Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout
Pharmaciens
195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)
Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 20 h • vendredi : 9 h - 18 h • samedi : 9 h - 16 h
Livraison gratuite

Centre dentaire Linda Bélanger

Soins dentaires complets pour toute la famille...
Service de denturologie
Jour-soir / Sur rendez-vous
Urgences acceptées
www.lindabelangerdentiste.com

450 797-3312
centrestdamase@hotmail.ca

Dre Linda Bélanger, *chirurgienne-dentiste*
Dr Samuel Jacques, *chirurgien-dentiste*
Philippe Lefebvre, *denturologiste*

5700, boulevard Laurier Ouest, suite 202, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3V8

Pour un accompagnement personnalisé
en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel
natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe
Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante ltée
1200, rue Daniel-Johnson Ouest, 4e étage, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7
Tél. : 450 250-0722 • Cell. : 450 230-3156
Courriel : MRoy@assante.com
Site internet : www.mroyassante.com

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants
et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Autos St-Damase (1977) Inc.
- PEINTURE
- DÉBOSSELAGE
- DÉBOSSELAGE SANS PEINTURE
- ANTIROUILLE
- REDRESSEMENT DE CHÂSSIS

Tél. et Fax: 450 797-3344
Richard Tétreault
160, rue St-Étienne
St-Damase, Qc J0H 1J0

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

partenaire certifié gaz naturel énergir

CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434
800 908.3434

EXCELDOR

Usine de Saint-Damase
125, rue Sainte-Anne
Saint-Damase, QC, J0H 1J0

AGRI-BEAUREGARD INC.
DUPONT PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc

Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

RBQ : 8356-2090-47

LES CONSTRUCTIONS
RÉNO-ROULEAU INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialités
APRÈS SINISTRE - MAISON ANCESTRALE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EN TOUS GENRES
Jean-Paul Rouleau
cell. 450 501.3707
143, rang d'Argenteuil, St-Damase, Québec J0H 1J0
reno.rouleau@gmail.com

V.I.P. STOP

PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET

Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique

Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com

GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

PATINOIRE ET GLISSOIRE

La patinoire a ouvert le 20 décembre et a fermé le 22 février. Nous avons encore connu un hiver en dent de scie cette année malgré tout nous avons connu une augmentation d'achalandage avec une moyenne de 85 personnes par jour comparativement à 62 l'an passé !

Grâce à tous les donateurs de patins inutilisés, plusieurs enfants ont pu bénéficier de ce service gratuit. Plus de 60 paires ont été offertes pour le plaisir de tous.

Pensez à nous quand ça ne fait plus chez vous, d'autres pourront en bénéficier. Vous pouvez les apporter au complexe sportif, à la municipalité ou chez moi au 65, rue Principale. Je pense que donner au suivant est un très bon moyen pour motiver les jeunes à bouger, mais je crois surtout que donner au suivant vous apporte à vous une belle satisfaction personnelle de faire un petit plus dans la vie de quelqu'un d'autre !

VENTE DE GARAGE

16 ET 17 MAI 2020

Comme mentionné dans le dernier journal, vous avez la possibilité de vous inscrire à la vente de garage qui aura lieu le 16 et 17 mai. Nous offrons cette activité depuis quelques années et les commentaires de ceux qui l'ont fait sont très positifs. C'est donc pour cette raison que nous vous l'offrons encore cette année. Vous devez vous inscrire avant le 10 avril pour que votre nom soit inscrit dans le journal de St-Damase. Nous allons faire une carte avec l'emplacement de votre adresse qui sera affichée à plusieurs endroits dans le village. Nous allons faire une annonce dans le Clairon disant qu'il y aura une vente de garage à St-Damase cette fin de semaine. **C'est "GRATUIT".**

J'attends vos inscriptions avec impatience ! Pour vous inscrire 450 797-3341 poste 4013

JOUETS POUR CARRÉ DE SABLE

Nous avons un beau carré de sable dans notre petit parc avec un beau coffre pour mettre des jouets, mais il nous en manque. Depuis que nous avons le magnifique toit et le coffre à jouets, nous avons beaucoup plus de jeunes qui y jouent. Si vous avez des jouets qui ne servent plus chez vous juste à me contacter et je vais aller les chercher ou apportez les soit au Complexe sportif Desjardins 105, rue Ste-Anne, à la municipalité 115 rue St-Etienne ou chez moi 65 Principale. Ce sera très apprécié des jeunes et des parents !

LOCATION

DU TERRAIN DES LOISIRS ET SALLE DU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

Les personnes qui aimeraient louer le terrain des loisirs ou une salle pour un pique-nique familial, party d'entreprise ou toute autre occasion peuvent le faire. Vous avez accès à plusieurs activités et le prix est très intéressant. Il ne reste que quelques fins de semaine de disponibles. Pour information 450 797-3341 poste 4013.

Pour tout commentaire vous pouvez me téléphoner 450 797-3341 poste 4013
ou m'envoyer un courriel à : loisir@st-damase.qc.ca

Bon mois d'avril en forme et en santé ! Joyeuses Pâques !

Yvon Blanchette, *Coordonnateur en loisirs*

Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com
Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

pour le mois d'avril 2020,

Le 1er avril :	Poisson d'avril
Le 7 avril :	Journée mondiale de la santé
Le 5 avril :	Dimanche des Rameaux
10 avril :	Vendredi Saint
Le 12 avril :	Pâques
Du 19 au 25 avril :	Semaine de l'action bénévole
Le 22 avril :	Jour de la terre

Il ne faut pas oublier le **déjeuner Familial** le 5 avril
(Merci aux Bénévoles)

Assemblée du mois qui aura lieu ce mardi 21 avril à 19 h 30 à la salle des Chevaliers. Tous les membres du conseil 3141 sont invités à participer activement aux mouvements du nouveau changement et avec la même volonté d'agir ensemble pour construire le monde que nous voulons pour nous et les générations futures.

Œuvres Charitables des Chevaliers de Colomb

Un grand merci a tous nos bénévoles et à vous tous, qui les encourage en vous procurant des billets des Œuvres Charitables des Chevaliers de Colomb.

N'oublions pas qu'à chaque fois que vous achetez un livret à 10 $ il reste 6 $ à Saint-Damase, qui serviront à différentes Œuvres Charitables locales.

***** 15 prix à gagner ! *****

Le tirage aura lieu à Victoriaville le 17 avril 2020.

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb

LA PENSÉE POSITIVE : DÉCISION

« " Je suis convaincu du bien-fondé de mes décisions, pour moi et mes proches " »
Dr Anthony et Mary Zaffuto, Alphagénique, Éditions Québec/Amérique, 1974.

Association féminine d'éducation et d'action sociale

afeas LA VOIX DES FEMMES

Se souvenir d'hier pour aller plus loin

La prochaine réunion :

le 8 avril 2020

à 19 h à la salle Desjardins
Rencontre avec l'auteure
Pauline Gill

* * * * *

« Si le problème a une solution, il ne sert à rien de s'inquiéter. Mais s'il n'en a pas, alors s'inquiéter ne change rien. »
- Proverbe Thibétain

Comptoir des bénévoles

situé au 223, rue Principale

Vendredi 3 avril
de 9 h à 13 h • vente régulière
de 13 h à 17 h • 5 $ le sac vert

Samedi 11 avril
de 9 h à 12 h • vente régulière

Samedi 18 avril
de 9 h à 12 h • 5 $ le sac vert

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Le comité Afeas, Lucie Deslandes, sec.

« Tout le monde essaie d'accomplir quelque chose de grand sans réaliser que la vie est faite de petites choses »

La prochaine ***soirée de danse*** qui devait se tenir le 4 avril à la salle des Chevaliers de Colomb **est annulée** en raison du Covid-19.

Les jeux du mardi et du jeudi après-midi sont maintenus pour le moment.

Notre prochain ***bingo*** aura lieu le 15 avril à 19 h 15 à la salle communautaire au 113-1 St-Étienne. Bienvenue à toute la population.

Avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle du Club Fadoq Saint-Damase.

Assemblée générale annuelle des membres

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle 2020 du Club Fadoq Saint-Damase, aura lieu le 21 avril à 18 h 45 au Complexe sportif Desjardins : 105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase.
Cet avis est donné par le conseil d'administration, le 13 mars 2020.
Par :Lise Brodeur, présidente
N.B. Prenez note que cet avis de convocation est affiché à la Caisse Desjardins, au local ainsi qu'à la pharmacie.

Lors de l'assemblée, *un souper spaghetti sera offert gratuitement pour les membres Fadoq*, à compter de 17 h 30, suivi de l'assemblée générale à 18 h 45.

S.V.P. confirmez votre présence pour le souper avant le 10 avril auprès des membres de la direction : Agathe Thébault 450-797-3941, Lise Brodeur 450-797-2929, Roland Sansoucy 450-797-2249.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en avril :

1er Germain Chabot
Mariette Hébert
3 Yves Cheeney
4 Yvon Richard
Julienne Beauregard
6 Aimée-Rose Ouellet
René Jodoin
7 Daniel Jodoin
Marielle Beauregard
9 Monique Jodoin
Christiane Fréchette
Bernadette Hébert Darsigny
10 Marcelle Gingras
Monique Lussier
11 Françoise Turcotte
Yves Ménard
13 Lucie Ruel
15 Pierrette Bonin
16 Sylvain Beauregard
Gilles Meunier
17 Jean-Pierre Phaneuf
Marguerite Beauregard
Massé
18 Johanne Boisvert
Denis Lachance
19 Normand Robert
20 Denise Hamel
21 Gisèle Lafleur
22 Lyne Carbonneau
24 Pierrette Bouthillier
Marguerite G. Beauregard
Gisèle Beauregard
Rosaire Darsigny
Patrice Darsigny
25 Jean-Marc Lafleur
27 Conrad Jodoin
28 Claudette Choquette
Nicole Lafleur
Guylaine Morissette
29 Denise Fréchette
30 Jean Hébert
Yolande Nault.

Lise Brodeur, *présidente*

ACTIVITÉS MADA

LES MOTIVÉS

Mars est là. Au cours du mois de février, les MOTIVÉS ont réalisé la 825e marche. Les températures douces ont contribué à cette belle participation soit 99 présences lors d'une des 13 marches régulières (lundi, mercredi à 18 h 30 et mardi, jeudi à 9 h) En regard des 4 marches du groupe virtuel, nous avons enregistré 26 présences. Nous avons donc un total de 125 participants pour ce mois de 29 jours. Bravo ! Bravo !

DÉFI SANTÉ

Avril suivra mars. Qui dit avril, dit DÉFI SANTÉ. En effet cette année, nous réaliserons notre 3e DÉFI SANTÉ. L'an dernier, malgré un mois pluvieux, 320 personnes ont été présentes à l'un ou l'autre des LUNDIS. Cette année, nous souhaitons regrouper 100 personnes l'un de ces lundis soirs. Des Damasiens profitent de ces moments pour échanger avec les voisins, les connaissances du milieu tout en prenant soin de leur SANTÉ. BIENVENUE pour un trajet de 30 minutes ou 1 heure les 6-13-20-27 avril.

JOURNÉE DE LA TERRE

Depuis 2018, lors de la période du printemps, nous soulignons la JOURNÉE DE LA TERRE. Notre projet consiste à recueillir des dons et les expédier au Paraguay et au Guatemala. Nous profitons du printemps lors du *grand ménage* pour trier, réduire nos possessions et aider ceux dans le besoin ailleurs dans le monde, une action à la fois, car tous les humains sont égaux.

VÊTEMENTS D'ÉTÉ pour toute la famille (ex. soutien gorges, maillot de bain, jeans, souliers)
VAISSELLE : chaudrons, ustensiles, tasses, linges à vaisselle, etc
Matériel SCOLAIRE : crayons, cahiers, craies, cartables, feuilles
Petits JOUETS, livres pour les enfants, pas de matériel électronique
De la lingerie : draps, serviettes, tissus, laine.
De plus : 5 machines à coudre ont été remises lors des collectes antérieures. - à poursuivre
Jusqu'au 1er juin *Déposer vos dons au complexe sportif, nous sommes là plusieurs jours semaine*.

VIACTIVE

Depuis la semaine du 11 mars, les activités de VIACTIVE sont en cours jusqu'au 30 avril. MERCI à Françoise pour les 8 semaines de Tai chi.

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
Responsables MADA

Fleur-Aimée Choquette

Le prochain **déjeuner familial** se tiendra le 5 avril de 8 h 30 à 11 h 30 toujours au même endroit, soit à la salle des Chevaliers de Colomb situé au 155, rue Saint-Étienne. On vous espère toujours nombreux. En mars, 226 personnes ont signé le livre des présences, plus 12 bénévoles pour vous servir rapidement.

Héma Québec

Belle collecte, de plus notre objectif de 50 donneurs et plus a été atteint. Cependant, une nouvelle règle pour les femmes seulement doit être respectée : on doit attendre 84 jours entre chaque don de sang à cause du manque de fer. Quelque personnes, mères et grands-mères, en autres, veulent aller à la collecte de l'école en mai pour encourager leurs petits-enfants. Elles et ils pourront venir à la collecte du lundi 17 août. De plus, nous avons eu 2 nouveaux donneurs ! La collecte s'est très bien passée. Il n'a presque pas eu de temps d'attente et le tout se déroulait dans une heure et moins.

J'aimerais prendre quelques lignes pour souligner les personnes qui m'ont toujours soutenue et accompagnée tout au long de ses 39 collectes. Plusieurs sont décédées, d'autres où, la santé et l'âge, sont devenus moins disponible, mais les femmes fortes et généreuses qui restent sont mesdames Jacqueline Chabot, Lisette Hébert, Denise Guilmain, France Auger, Angèle Laprade et madame Gilbert Coiteux qui a eu 95 ans le 13 mars 2020 et qui est toujours présente. Une nouvelle s'est ajoutée à nous en 2019 soit madame Lise Brodeur et qui a ce jour en est à sa 3e collecte.

Héma Québec se joint à nous pour remercier toutes les personnes qui se sont présentées et qui ont effectué un don de sang, un don de vie. Merci au Chevaliers de Colomb pour leur salle et la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe. Mille fois merci à vous tous.

« Qu'il soit profond ou non, l'engagement est la base du don de soi et une rotation d'amitié et de persévérance »

Fleur-Aimée Choquette

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@cgocable.ca

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

CARÊME 2020
GRANDIR DANS LA FOI

Unité pastorale des Moissons – Célébrations du Carême 2020

CÉLÉBRATION DU PARDON			
Saint-Pie sacristie	**Saint-Damase**	Saint-Dominique	Sainte-Cécile & Roxton Pond
Dimanche 29 mars 14 h	**Dimanche** **5 avril** **14 h**	Lundi 6 avril 19 h	Église de Sainte-Cécile Mardi 7 avril 19 h

Mercredi saint - 8 avril – 19 h 30 - Messe chrismale
Cathédrale de Saint-Hyacinthe

Jeudi saint – 9 avril – 19 h
Saint-Damase & Roxton Pond

OFFICE DU VENDREDI SAINT – 10 avril				
Saint-Damase	Saint-Pie	Saint-Dominique	Sainte-Cécile	Roxton Pond
15 h	15 h	15 h	15 h	15 h

Samedi saint Veillée pascale – 11 avril – Roxton Pond – 20 h
pour les 5 paroisses

Dimanche de Pâques – 12 avril *CHRIST EST RESSUSCITÉ - ALLÉLUIA*			
Saint-Damase	Saint-Dominique & Saint-Pie église de Saint-Dominique	Sainte-Cécile	Roxton Pond
9 h	10 h 30	9 h	10 h 30

JOYEUSES PÂQUES

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

M. ROBERT EXPRESS INC.

Né un 4 juin 1914, Maurice a connu deux guerres mondiales. Orphelin de son père à 1 ½ an, de sa mère à 14 ans, il dut trimer dur. Travailleur acharné, il trouva l'amour en 1940 et acheta une terre agricole avec son épouse Estelle.

S'en suivit un camion en 1948, un Maple Leaf et en 1950 deux Chevrolet. Pour suffire à la demande, deux ou trois en plus. Le transport de sable, pierre, chaux, charbon, blocs de glace occupa quelques années. Par la suite, vint le transport de poulets vivants pour la Société Coopérative Avicole Régionale, s'en suivit la livraison de ces poulets abattus et congelés vers Montréal et Québec. Parlant de poulet, cette division a été transférée à une grande compagnie de transport de Saint-Damase. Avec ses garçons arriva le transport de fèves et de tomates pour la conserverie A. Lassonde et Fils ltée à Rougemont, qui occupa plusieurs années de travail.

Assiduité, courage, force de réussir, lui, chauffeurs et employés contribuèrent à la renommée du nom. D'autres transporteurs privés étaient là aussi, Lussier, Jodoin, Malo et Messier.

À son décès en 1973, trois fils suivirent la trace de leur père. En 1979 arriva une nouvelle division : Trans-Bert St-Damase Inc. pour le transport en vrac au Québec. Ensuite, les années difficiles, 1980 à 1984, causèrent la fermeture des deux compagnies.

Source : *Jean Robert*

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- Tu aimes travailler auprès du public
- Tu aimes travailler à l'extérieur
- Tu es disponible les fins de semaine
- Tu es dynamique, autonome et responsable

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE !

À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE :
1880, rue Brouillette

OU À L'ÉCOCENTRE D'ACTON VALE :
68, rue Noël-Lecomte

RESPONSABILITÉS

- Accueillir les utilisateurs
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Diriger les utilisateurs au bon lieu de disposition (conteneur)
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

CONDITIONS

- Horaire : samedis et dimanches
- Durée : du 18 avril au 29 novembre 2020
- Salaire : 15,38$ / heure

Envoie ton curriculum vitae à Monsieur Réjean Pion, directeur général à la *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains*, par courriel ou par la poste.

dgriam@riam.quebec

2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3

Des questions ?
450 774-2350

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

La MRC des Maskoutains offre, pour votre municipalité, deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, lequel comprend 17 municipalités.

LE TRANSPORT ADAPTÉ

C'est un service de transport collectif de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à leur utilisation.

LE TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté. La MRC peut également utiliser les places disponibles en transport scolaire pour les utilisateurs du transport collectif régional. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utilisation.

HORAIRE DE SERVICE DES TRANSPORTS DE LA MRC :

Lundi au jeudi :	5 h 40 à 22 h
Vendredi :	5 h 40 à minuit
Samedi :	8 h à minuit
Dimanche (selon l'achalandage) :	8 h à 22 h

POUR INFORMATION :

Téléphone : 450 774-3170
Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

ÊTRE MENTOR : J'ADORE !

SERVICE DE MENTORAT DEM DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

Crédit : Patrick Roger

Jean-Yves Voghel

Mon ADN :

Contribuer au mieux-être de l'entrepreneur afin qu'il puisse **faire plus et mieux**, dans le **respect de ses valeurs fondamentales.**

Je suis à l'écoute, je pose les questions essentielles et **j'essaie d'initier une saine réflexion.**

Je connais les différents états d'âme de l'entrepreneur qui teintent ses décisions et ses résultats.

J'aime partager sur mon vécu et mon bagage d'expériences qui m'ont amené à posséder une entreprise différente et performante.

Si vous croyez comme moi qu'un mentor peut faire la différence, contactez Louis-Philippe Laplante à lplaplante@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 768-3007.

ÊTRE MENTOR : J'ADORE !

SERVICE DE MENTORAT DEM DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

Crédit : Patrick Roger

Johanne Dallaire

Mon ADN :

Aider les entrepreneurs à se réaliser.

Passionnée par le démarrage d'entreprise, j'ai le plus grand respect envers le réflexe entrepreneurial et je me donne pour mission de vous aider à progresser dans votre projet.

J'aime partager avec les entrepreneurs ma passion des affaires, mon sens de l'organisation et mon désir de les aider à croître. Je suis aussi particulièrement ravie d'accompagner les jeunes entrepreneurs en démarrage à prendre la place qu'ils méritent.

Si vous croyez comme moi qu'un mentor peut faire la différence, contactez Louis-Philippe Laplante à lplaplante@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 768-3007.

Association du mont Rougemont

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

Mercredi le 15 avril à 19 h

À la grande salle du complexe sportif
de Saint-Damase
105, rue Sainte-Anne
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

L'Association du mont Rougemont a été fondée il y a plus de 15 ans par des propriétaires soucieux d'assurer la pérennité des usages et du paysage du mont Rougemont tout en préservant ses milieux naturels pour les générations futures. Ajoutez votre voix à celle de vos voisins quant à son avenir en assistant cette assemblée.

Tous les membres en règle sont invités. Toute autre personne pourra y assister pour un coût modique d'adhésion annuelle de 30$ pour un membre avec droit de vote (propriétaire dans la montagne ou résidant de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase ou Rougemont) de 15 $ pour un membre collaborateur sans droit de vote (de toute provenance).

Bienvenue aux nouveaux propriétaires

** ** ** ** **

Pour information : 450 779-2725
Info@montrougemont.org

SARCA

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs !

Le temps de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'une formation à l'autre. Certaines exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques et d'autres un quatrième secondaire dans ces matières.

Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui ne détiennent pas ces niveaux au secondaire sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire comme le test de développement général (TDG) ainsi que le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Que vous soyez intéressés par un programme en production animale, en transport par camion ou bien en coiffure, une conseillère des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut aller à votre rencontre gratuitement dans les bureaux de votre municipalité. Elle examinera votre dossier scolaire, répondra à vos questions et vous accompagnera dans votre processus.

SARCA Mobile est issu d'un partenariat entre la MRC des Maskoutains et les SARCA de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. N'hésitez pas à faire appel à ces services gratuits dans votre municipalité.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

2 avril, en bleu pour l'autisme

Le 2 avril est la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Un peu plus d'une personne sur 100 vit cette situation. De plus en plus d'entre nous connaissons donc quelqu'un qui vit avec un trouble du spectre de l'autisme.

Le trouble du spectre de l'autisme se manifeste différemment selon chacun. Le portrait peut grandement varier d'une personne à une autre.

Il est souvent complexe pour une personne autiste de comprendre ce qui est sous-entendu dans l'intonation utilisée par son interlocuteur ou dans son haussement de sourcils. La communication est un aspect important de nos relations avec les autres qui est plus difficiles pour les personnes vivant avec l'autiste.

Chez certains, on constate que les intérêts peuvent être peu nombreux, mais très développés. On remarque souvent des activités ou des comportements répétitifs. Ceux-ci ont un effet rassurant en raison de leur caractère familier. Le changement est difficile à gérer pour ces personnes. Il peut entrainer une détresse importante qui peut être accompagnée de réactions subites ou qui peuvent nous sembler démesurées.

En ce 2 avril, portez du bleu ! Le bleu est une couleur calmante, apaisante, réconfortante, c'est pourquoi elle a été choisie comme couleur associée à l'autisme.

Visitez parrainagecivique.org pour plus d'information.

SCOUTS du Canada

DISTRICT DE LA MONTÉRÉGIE
Groupe Scout 4e l'Avenir Inc.
125, rue Arpin, Ste-Madeleine (Québec) J0H 1S0

450 262-1042

Option 1 :
Canettes & Bouteilles
Option 2 :
Castors (7-8 ans)
Option 3 :
Louveteaux (9-11 ans)
Option 4 :
Aventuriers (12-17 ans)
Option 5 :
Information Générale

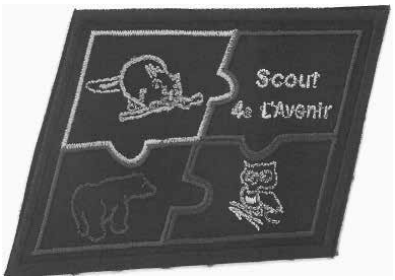

https://www.facebook.com/pages/Groupe-Scout-4e-lAvenir-inc • http://4elavenir.com

---

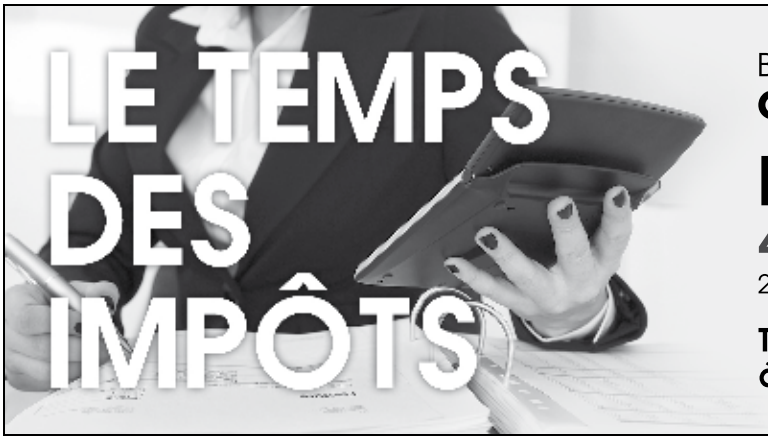

Besoin d'aide pour vos impôts ?
Contactez-moi !

PATRICIA BOLDUC

450 797-3746 · 450 779-0009
244, rue Saint-Joseph, Saint-Damase

Traitement de vos déclarations à prix compétitifs !

Étude de Me Christine Richer
notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Pour que tout se passe bien,
faites confiance à l'expertise juridique
de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !

450.797.9939
WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier
RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

ESTIMATION GRATUITE
REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE | DÉBOSSELAGE
AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

Encourageons nos annonceurs !

À votre service depuis 1971

LES ENTREPRISES FLORENT BEAUREGARD
joints • peinture

FLORENT
450 797 2212 • 450 779 5966
YANICK
450 797 3636 • 450 771 8093
EMMANUEL
450 779 9644

FERME T. & G. MORIER

LA RÉFÉRENCE pour tous vos besoins en NIVELLEMENT

Déjà équipé pour niveler ⟷ *Clé en main*

Relevés micro-topographiques GPS

Plans laser & GPS
Compatibles avec tous les systèmes

Nivellement à forfait
Laser GPS

Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

La Tarterie du Village
Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades
470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com

De la conception à la livraison !

impressions KLM

Imprimerie commerciale et numérique

Cartes d'affaires || Dépliants || Affiches
Coroplast || Impression grand format || Bannières
Conception graphique

Et plus encore... Informez-vous !

T 450.795.3219
C info@impressionsklm.com
www.impressionsklm.com

125, de la Tendresse
Sainte-Madeleine, Québec
J0H 1S0

OLYMEL
On nourrit le monde

NETTOYAGE D'AUTOS
Ultra
NAPA BodyPro
• Nettoyage intérieur & extérieur
• Lavage de moteur
• Cirage • Compound
• Shampoing intérieur
450 797-2452 • 2 RUE PRINCIPALE, SAINT-DAMASE • STEVE HÉBERT, PROPRIÉTAIRE

william houde
agro-fournitures
Usine St-Damase
501, Haut de la Rivière
(Québec) J0H 1J0
Yves Barré
Directeur des ventes
Bur. : 450 797-3316
Téléc. : 450 797-3621
Cell. : 450 278-0904

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION
MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
menuiserierl@bellnet.ca
Régis et Louise-Andrée
propriétaires
Licence RBQ : 8005-8951-48
Décor en Harmonie
Valérie Lachance Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989 Fax : 450 797-3948
decorenharmonie@bellnet.ca
209, St-Joseph, St-Damase J0H 1J0

GJ
Résidence Funéraire
G. Jodoin
La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !
www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.
MANOIR STDAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes
Une invitation au bonheur de vivre
Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.
NOUVEAUTÉS AU MANOIR
• Immeuble maintenant giclé
• Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
• Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648
WiFi Disponible gratuitement
NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ
Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com